

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2025**  
**COMMUNE DE TENDON**

La réunion a débuté le 5 mai 2025 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur CLEMENT Gérard.

**Membres présents :**

Monsieur BEGEL David  
Monsieur CHARTON Bruno  
Monsieur CLEMENT Gérard  
Madame GREMILLET Frédérique  
Monsieur HANESSE RAMOND Jérémy  
Monsieur LALEVEE Cédric  
Monsieur LALLEMANT Emmanuel  
Monsieur LATHUILLIERE Damien  
Monsieur MOUHAT Benoît  
Monsieur RUBBEN Mathieu  
Madame THIERIOT BREVOT Sandrine  
Monsieur VAUCHEL Gérard

**Membres absents représentés :**

-

**Membres absents :**

Madame AUBERT Catherine  
Monsieur PIERRE Dominique

Secrétaire de séance : Madame THIERIOT BREVOT Sandrine

Le quorum (plus de la moitié des 14 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

**Validation PV précédent**

0505251 - Capital SPL Xdemat  
0505252 - Echange parcelles  
0505253 - Achat parcelles forestières  
0505254 – Droit de préemption  
0505235 - Subvention association  
0505256 - Subvention Région (Aménagement Place)  
- Questions diverses  
- Questions diverses

---

**- Validation PV précédent**

Le Procès-Verbal du 28.03.2025 est approuvé

**0505251 - Capital SPL Xdemat**

- APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, telle que figurant dans la liste des actionnaires annexée à la présente et faisant apparaître la ventilation territoriale suivante :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires ;

- DONNE pouvoir à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion

#### **0505252 - Echange parcelles**

APPROUVE l'échange de parcelle dans le cadre de la requalification de la place du village entre le Commune et M et Mme BALLAND :

- **Cession de parcelles à M et Mme BALLAND par la commune**

Parcelle C 165 :  $6\text{€} \times 31\text{m}^2 = 186\text{€}$

Parcelle C 408 :  $6\text{€} \times 5\text{ m}^2 = 30\text{€}$

DP :  $6\text{€} \times 37\text{ m}^2 = 222\text{€}$

TOTAL cédé = 438 €

- **Cession de parcelles à la commune de Tendon par M et Mme BALLAND**

Parcelle C 164 :  $6\text{€} \times 45\text{ m}^2 = 270\text{€}$

La soulte en faveur de la commune est donc de 168€ (438 € - 422€)

Les frais de notaire et de géomètre seront partagés à 50%.

DONNE pleins pouvoirs au Maire pour signer tout document en lien avec cet échange.

#### **0505253 - Achat parcelles forestières**

APPROUVE l'achat des parcelles forestières F 383 – F 422 – G 359 appartenant à M. PIERRAT Gaston pour un montant estimé à 3760€ hors frais de notaire.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cet achat.

#### **0505254 – Droit de préemption**

DECIDE d'appliquer son droit de préemption pour l'acquisition des parcelles A 454-467 / B 277-279 pour un montant de 27 770€ hors frais de notaire

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cet achat.

**0505235 - Subvention association**

DECIDE d'allouer une subvention de 100€ pour l'association locale ADMR d'Archettes

**0505256 - Subvention Région (Aménagement Place)**

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand Est dans le cadre de la requalification de la place du village.

**0505257 – Bois Halle**

APPROUVE l'offre de la scierie CLEMENT pour la fourniture du bois de l'extension de la halle pour un montant de 16 512€05 HT – 19814€46 TTC

**Questions diverses**

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Madame THIERIOT BREVOT Sandrine  
Secrétaire de séance

Monsieur CLEMENT Gérard,  
Maire